



# ECOLE DES CADRES

*Programme 2025*  
*Mise à jour 20/01/2025*

Organisme de formation N° 117 536 155 75  
53 rue Ampère 75007 Paris  
Tél : 09 83 60 58 60 – Siret : 380 054 544 000 40  
Contact : Bandel Kane [b.k.niang@infometiers.org](mailto:b.k.niang@infometiers.org) - tel 06 08 81 04 83



## Cursus de 16 jours

N°	Modules	Durée
N° 1	La CAPEB dans son environnement institutionnel	2 jours
N° 2	Expression orale et dynamique de groupe - Initiation	2 jours
N° 3	Les mécanismes fondamentaux de l'économie	1 jour
N° 4	Ma CAPEB, mon action	1 jour
N° 5	Paritarisme	1 jour
N° 6	Expression orale et prise de parole en public - Perfectionnement	2 jours
N° 7	Institutions - Constitution	1 jour
N° 8	Compétences et formation	1 jour
N° 9	Exercice d'un mandat – Initiation aux techniques de négociation	1 jour
N° 10	Concevoir et animer une table ronde sur un sujet d'actualité	2 jours
N° 11	Clôture du cursus : Regroupement national	2 jours



**Nouveauté :** + une formation complémentaire (ou autre modalité d'apprentissage) réalisée en année N+1 ou N+2 dont le thème est choisi par le groupe avant la fin de l'EDC.

**Organisme de formation N° 117 536 155 75**

**53 rue Ampère 75007 Paris**

**Tél : 09 83 60 58 60 – Siret : 380 054 544 000 40**

**Contact : Bandel Kane [b.k.niang@infometiers.org](mailto:b.k.niang@infometiers.org) - tel 06 08 81 04 83**

# Modalités pédagogiques

## Objectif

- Préparer les élus et futurs élus de la CAPEB à l'exercice de leur mandat, à travers un parcours de formation de 11 modules et 16 jours,

## Formateurs

- Les formateurs de l'ISM sont sélectionnés pour leur expertise du thème traité et du monde de la petite entreprise.
- Les modules sont animés par une équipe de 6 à 8 formateurs différents.

## Méthode et moyens pédagogiques

Les formations alternent

- Des séquences d'acquisition des connaissances ;
- Des exercices de mise en pratique de la théorie de manière à poursuivre l'apprentissage par des cas pratiques (mise en situation, jeux de rôle, exercices filmés...)

La pédagogie est détaillée dans le programme de chaque module.

## Dispositif de suivi et d'évaluation

- Les participants doivent signer une attestation de présence.
- Un questionnaire de satisfaction est à compléter à l'issue de chaque module de formation.
- Un QCM électronique est également adressé aux participants après la formation pour évaluer les acquis et la bonne compréhension des questions traitées.

# Module 1 : La CAPEB dans son environnement institutionnel

2 JOURS CONSECUTIFS (14 H)

## Objectifs

- Maîtriser le fonctionnement institutionnel de la CAPEB et ses liens avec les organismes et institutions de représentation et de promotion de l'artisanat
- Identifier les missions de l' élu socioprofessionnel

## Programme

### 0/ Introduction, tour de table – attentes des participants

#### 1/ Connaître l'histoire du syndicalisme dans l'artisanat du bâtiment

- La structuration de l'artisanat et sa représentation depuis 1900 (bref historique de l'artisanat)
- La construction de la CAPEB (historique)
- L'historique de l'U2P et les missions des CMA
- La différence entre syndicat et chambre de métiers et de l'artisanat

#### 2/ Connaître les fondamentaux de la CAPEB

- Définition juridique et économique de l'artisanat (chiffres clés, structuration par secteur)
- Rôle et missions de la CAPEB
- Champ de représentation de la CAPEB (caractéristiques de l'artisanat du bâtiment – type d'entreprises, profils d'artisans, sous-secteurs)
- La place de la CAPEB dans le dialogue social, et le profil type de l'adhérent CAPEB
- La complémentarité du syndicalisme d'idées et de service
- Les revendications majeures de la CAPEB (grands dossiers)
- Les victoires emblématiques de la CAPEB

#### 3/ Connaître la structuration et le fonctionnement de la CAPEB

- Identifier et qualifier la structure CAPEB (présentation institutionnelle)
- L'architecture statutaire de la CAPEB, ses organes de fonctionnement (statuts, Conseil d'administration, Unions nationales artisanales, ressources et financement)
- Le dispositif CAP CAPEB
- Le rôle et les missions du militant CAPEB
- Comprendre ce qu'est un mandat, une représentation
- Le tandem élu/collaborateur
- Le sens et le contenu de la Charte du réseau

#### 4/ Connaître le réseau CAPEB

- Quelles missions pour quels acteurs (CAPEB départementale, régionale, confédérale) ?

#### 5/ Connaître l'environnement syndical CAPEB

- La CAPEB dans son environnement économique, politique, administratif et paritaire
- Son rôle et son implication dans les instances publiques et privées de représentation
- L'interaction entre politique gouvernementale, législative et les revendications de la CAPEB
- L'impact de l'action des collectivités locales sur la stratégie de la CAPEB
- Le rôle de l'U2P et de la CAPEB en son sein

## Méthode et moyens pédagogiques

Les exercices proposés s'appuient principalement sur les outils CAPEB (guide syndical, Artur, 14 commandements, charte du réseau, guide des mandats).

# Module 2 : Expression orale et dynamique de groupe- (initiation)

**2 JOURS CONSECUTIFS (14 H)**

## Objectifs

- utiliser les techniques de communication,
- s'adapter aux différentes situations rencontrées par les élus dans l'accomplissement de leurs missions.

## Programme

Ce module comporte 3 parties :

### 0/ Introduction, tour de table – attentes des participants

#### 1/ Le rôle des attitudes dans la communication

- ▶ l'influence des attitudes sur la qualité de la communication (écoute, analyse de l'impact d'un message, gestion du trac...)
- ▶ la préparation des interventions et l'utilisation d'outils et de techniques pour que le message soit mieux compris et mieux retenu

#### 2/ La communication en face à face (entretien individuel)

- ▶ l'écoute active, la prise en compte de l'interlocuteur
- ▶ les étapes de la conduite d'un entretien
- ▶ la transmission d'un message en fonction de la situation de l'interlocuteur (adhérent, non adhérent, partenaire...)

#### 3/ La communication en groupe et devant un groupe

- ▶ les principaux phénomènes de groupe
- ▶ la participation aux réunions et la prise de parole
- ▶ la préparation et l'optimisation d'une réunion
- ▶ les techniques de conduite de réunion, d'intervention et d'animation de groupe

## Méthode et moyens pédagogiques

Le découpage du programme se fait en fonction de la progression des participants. En principe la partie 1 est traitée en première journée, les parties 2 et 3 en seconde journée.

La pédagogie utilisée est fondée sur la réalisation et l'analyse d'exercices de sensibilisation et d'entraînement à la communication.

Ces exercices sont filmés et le formateur procède à des analyses avec les participants (pédagogie interactive). Les interventions et apports théoriques et méthodologiques du formateur résultent donc de l'analyse des exercices.

Les thèmes d'entraînement sont décidés par discussion avec les participants et, dans la mesure du possible, avec les responsables locaux de l'organisme.

# Module 3 : Les mécanismes fondamentaux de l'économie

1 JOUR (7 H)

## Objectifs

- Appréhender les mécanismes économiques et leur impact sur l'activité du Bâtiment
- Identifier les principaux acteurs des politiques publiques économiques
- Développer ses capacités d'analyse de l'économie locale

## Programme

Le module traite en 4 parties les principaux domaines permettant une bonne acquisition de connaissances en matière économique. Il est articulé de la manière suivante :

### 0/ Introduction, tour de table – attentes des participants

### 1/ Les acteurs de l'économie et les enjeux démographiques

- ❓ Qu'est-ce que l'économie?
- ❓ Micro/Macro/Meso Économie
- ❓ Les principaux chiffres clés du poids de l'artisanat du bâtiment dans l'économie
- ❓ les enjeux démographiques pour le secteur du bâtiment

### 2/ Les acteurs de l'économie

- ▶ Les 5 secteurs institutionnels et le circuit économique
- ▶ La filière bâtiment

### 3/ Valeur ajoutée, Croissance, PIB

- ▶ La Valeur ajoutée
- ▶ Croissance et Produit intérieur Brut
- ▶ Les autres indicateurs de bien-être économique
- ▶ Loi de finance et politique de relance économique

### 4/ Les éléments démographiques

- ▶ L'analyse démographie
- ▶ Réforme des retraites
- ▶ Démographie et enjeux pour le btp

## Méthode et moyens pédagogiques

L'alternance entre des apports théoriques, des exercices de découverte (lecture de documents économiques, QCM, vidéos format court) et des réponses aux questions permet une pédagogie active et une participation forte des stagiaires.

# Module 4 : Ma CAPEB, mon action

## Je participe à son développement

1 JOUR (7 H)

### Objectifs

- S'approprier les leviers de l'action syndicale
- Disposer d'une méthode de travail pour définir une stratégie de développement de l'offre de service aux entreprises et du recrutement d'adhérents

## Programme

### 0/ Introduction, tour de table – attentes des participants

#### 1/ Connaître les grands domaines de l'action syndicale au service des adhérents

- ▶ Les fondamentaux : défendre, représenter, promouvoir
- ▶ Porter les revendications et les faire connaître
- ▶ Bien préparer ses mandats
- ▶ Promouvoir les artisans en leur offrant les moyens d'élever leurs compétences et qualifications

#### 2/ Appréhender l'offre de services comme élément clé d'une stratégie de développement

- ▶ Rappel du fonctionnement de l'entreprise au quotidien
- ▶ Analyse des besoins techniques, juridiques, administratifs, financiers, de l'entreprise
- ▶ Réflexion autour du slogan « La CAPEB est le tertiaire collectif que chaque entreprise ne peut s'offrir individuellement » et autour de la devise « Un artisan qui entre à la CAPEB avec un problème doit ressortir avec une solution »
- ▶ Rappel des services complémentaires proposés par les CMA et des négociations avec l'U2P
- ▶ Quelles pistes d'optimisation de l'offre de services CAPEB (principe de mutualisation des services, etc.) ?

#### 3/ Maîtriser les méthodes clés pour définir une stratégie de développement

- ▶ Stratégie de développement et de recrutement : un acte d'abord politique, décidé par les élus. Méthodes pour recruter des nouveaux adhérents
- ▶ Importance de la représentativité par le nombre
- ▶ Définir une stratégie : une affaire de méthode : état des lieux, analyse précise de la concurrence, bonnes pratiques, traduction budgétaire de la stratégie, élaboration du programme et du calendrier, optimisation du tandem élu/collaborateur, plan de communication, validation permanente de la pertinence de la stratégie, préparation et animation de la stratégie en concertation avec la Confédération.

## Méthode et moyens pédagogiques

L'alternance entre des apports théoriques, des exercices de découverte (lecture de documents publicitaires des organismes de service concurrents, témoignages de stagiaires volontaires) et des réponses aux questions permet une pédagogie active et une participation forte des stagiaires.

# Module 5 : Paritarisme

1 JOUR (7 H)

## Objectifs

- Comprendre les principes de fonctionnement et les acteurs du paritarisme
- Identifier les différentes instances paritaires auxquelles participent la CAPEB
- Partager la vision du dialogue social de la CAPEB et savoir se positionner dans une instance paritaire

## Programme

### 0/ Introduction, tour de table – attentes des participants

#### Partie 1 : DIALOGUE SOCIAL, PARITARISME : DE QUOI PARLE-T-ON ?

- ▶ Qu'est-ce que le Dialogue Social ?
- ▶ Le Dialogue Social appliqué aux entreprises de moins de 11 salariés
- ▶ Le dialogue social dans les Branches du Bâtiment
- ▶ Qu'est-ce que le Paritarisme ?
- ▶ Les Organisations Professionnelles
- ▶ Les Organisations Syndicales
- ▶ Formes et champ d'application du paritarisme
- ▶ Négociations interprofessionnelles et de branche
- ▶ La représentativité et ses conséquences sur le paritarisme

#### Partie 2 : ROLE EN TANT QU'ELU : REPRESENTER LA CAPEB DANS LES INSTANCES PARITAIRES

- ▶ Militant ou mandataire : la bonne posture
- ▶ Droits et devoirs
- ▶ Relayer les résolutions
- ▶ Les facteurs de réussite du mandataire
- ▶ Comprendre le mandat
- ▶ Construire le mandat
- ▶ Incarner le mandat

## Méthode et moyens pédagogiques

Les nécessaires apports didactiques sont complétés par des QCM (questionnaires à choix multiples) permettant soit d'évaluer le niveau de départ des participants, soit de contrôler les acquis. Des travaux en sous-groupes pourront éventuellement être programmés, en fonction du temps imparti.

**2 JOURS CONSECUTIFS (14 H)**

## Objectifs

- s'adapter aux différentes situations rencontrées par les élus dans l'accomplissement de leurs missions.

Ce module fait suite au module nommé « Expression orale et dynamique de groupe » et permet d'approfondir les acquis tout en développant les aptitudes des participants sur des situations spécifiques rencontrées dans l'exercice de leur mandat.

## Programme

Ce module comporte 2 parties complémentaires dont la difficulté est croissante. Chacune des deux parties du module dure une journée.

### 0/ Introduction, tour de table – attentes des participants

#### 1/ La situation de réunion - discussion

- ▶ la conception et le développement d'un argumentaire sur un sujet relevant du rôle de l'élu
- ▶ l'entraînement en réunion – discussion et la gestion des débats
- ▶ la conclusion de la réunion – discussion (synthèse, inventaire des points de vue...)

#### 2/ La situation de prise de décision en groupe

- ▶ la participation à ce type de réunion
- ▶ la qualité d'écoute des différents points de vue
- ▶ l'animation de ces réunions (principes de base, situations difficiles, situations de blocage, résolution de problèmes...)
- ▶ l'appropriation des résultats par les participants

## Méthode et moyens pédagogiques

Ce module est essentiellement un module d'entraînement pratique. La pédagogie utilisée est donc fondée sur la réalisation et l'analyse d'exercices portant sur les situations traitées.

Ces exercices sont filmés et le formateur procède à des analyses avec les participants (pédagogie interactive). Les interventions et apports théoriques et méthodologiques du formateur résultent donc de l'analyse des exercices.

Les thèmes d'entraînement sont décidés par discussion avec les participants et, dans la mesure du possible, avec les responsables locaux de l'organisme.

***La participation au 1<sup>er</sup> module constitue un pré requis pour suivre ce module qui constitue une suite des travaux et un entraînement à la mise en application des points abordés.***

# Module 7 : Institutions - Constitution

1 JOUR (7 H)

## Objectifs

- ⇒ Se repérer dans le système des institutions et le fonctionnement de l'exécutif
- ⇒ Identifier les différentes étapes d'élaboration d'une loi, ainsi que les mandats député/sénateur
- ⇒ Appréhender le rôle des organes parlementaires, consultatifs et de contrôle français
- ⇒ Différencier les compétences propres des services de l'Etat et des collectivités territoriales
- ⇒ Déchiffrer le fonctionnement de l'Union européenne

## Programme

### 0/ Introduction, tour de table – attentes des participants

#### 1/ Le système politique français et le fonctionnement de l'exécutif

- ▶ Les principes démocratiques qui régissent la vie politique française (Etat et Constitution, séparation et équilibre des pouvoirs)
- ▶ La répartition des rôles entre le chef de l'Etat et du gouvernement
- ▶ Le rôle et les missions du gouvernement

#### 2/ Le fonctionnement du Parlement et du Conseil constitutionnel

- ▶ Les différentes étapes d'élaboration d'une loi (composition, fonctionnement et attributions du Parlement) et la façon dont la CAPEB intervient dans le processus
- ▶ Les mandats et rôles du député et du sénateur (notions de majorité et d'opposition)
- ▶ Le rôle et le fonctionnement du Conseil constitutionnel

#### 3/ Le rôle des organes consultatifs et de contrôle français

- ▶ Les principaux organes consultatifs (CESE, Conseil d'Etat)
- ▶ Les principaux organes de contrôle (Cour des comptes, inspection générale des Finances, médiateur)

#### 4/ L'implication de l'Etat dans les territoires et les compétences des collectivités territoriales

- ▶ Les différents niveaux d'intervention des pouvoirs publics (décentralisation/déconcentration)
- ▶ Le rôle et les compétences des régions/départements/communes et intercommunalités (les réformes en cours)

#### 5/ Le fonctionnement de l'Union européenne

- ▶ Bref historique de la construction de l'Union européenne
- ▶ Fonctionnement de l'Union européenne
- ▶ Focus sur quelques grands dossiers (travailleurs détachés, normalisation)

## Méthode et moyens pédagogiques

L'alternance entre des apports théoriques, des exercices de découverte (cas pratiques, vidéos) et des réponses aux questions permet une pédagogie active et une participation forte des stagiaires.

# Module 8 : Compétences et formation

1 JOUR (7 H)

## Objectifs

- ⇒ Identifier la problématique RH /compétences comme un enjeu vital pour l'artisanat du Bâtiment
- ⇒ Situer l'origine et les besoins en recrutement
- ⇒ Identifier les sources notamment documentaires et être capable de les utiliser
- ⇒ Se repérer dans les voies d'accès et les modalités d'acquisition des compétences
- ⇒ Identifier la place de la CAPEB dans les instances, ses mandats et pouvoir décrire ses positions
- ⇒ Être capable de contribuer à la construction de la stratégie de la CAPEB en matière de compétences et de formation (ex: feuille de route, ... ) et se tenir informé régulièrement

## Programme

### 1/ Le développement des compétences dans l'artisanat du bâtiment

- ▶ La définition des compétences professionnelles
- ▶ Les compétences du point de vue des entreprises / individus
- ▶ Définition des certifications professionnelles

### 2/ Les besoins de recrutement et les métiers du bâtiment en tension

- ▶ Origine des besoins de recrutement, tendances d'embauche
- ▶ Artisanat du bâtiment: image du secteur et métiers en tension
- ▶ Attractivité des métiers: outils et supports

### 3/Le développement des compétences: outils et moyens de formation

- ▶ La formation professionnelle : financement et les voies d'accès
- ▶ La formation initiale : apprentissage / voie scolaire - le CCCA-BTP et BTP CFA
- ▶ La formation professionnelle continue (demandeurs d'emploi et salariés)

### 4/ Les orientations politiques et outils au sein de la CAPEB

- ▶ La feuille de route: son processus d'élaboration et son contenu
- ▶ Les acteurs, les ressources et outils de la CAPEB

### 5/ L'efficacité de notre action: être élu (e) mandataire CAPEB

- ▶ L'action de la CAPEB au niveau national et local
- ▶ L'exercice d'un mandat et la gestion paritaire dans la formation
- ▶ Illustrations de mandats (CPNE/CPREF, Constructys, BTP/CFA CREFOP, ) du plan national ou local

## Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'exposé (diaporama) et examen de cas pratiques : retours d'expérience, illustrations historiques et factuelles.

# Module 9 : Initiation aux techniques de négociation

1 JOUR (7 H)

## Objectifs

- ⇒ S'approprier les principes clés d'une négociation réussie
- ⇒ Adopter les bonnes pratiques en matière de négociation, de la phase de préparation à la formalisation

## Programme

### 0/ Introduction, tour de table – attentes des participants

### 1/ Comprendre les enjeux de l'exercice d'un mandat à la CAPEB

- ▶ Les différents types de mandats
- ▶ Le rôle du mandataire : comment porter les valeurs de la CAPEB et incarner les engagements déontologiques (prendre conscience de son rôle)
- ▶ Les fondamentaux du comportement au quotidien (habiter la fonction) : représentation, négociation, mobilisation

### 2/ Connaître les principes clés d'une négociation réussie

- ▶ La préparation de la négociation : des objectifs clairs, des informations, des arguments
- ▶ La négociation, entre respect des interlocuteurs, écoute active et concessions/contreparties

### 3/ Apprendre à préparer une négociation (mise en situation réelle)

- ▶ Les différentes sources d'informations
- ▶ Les facteurs clés de réussite pour une stratégie adaptée au contexte

### 4/ S'entraîner à mener une négociation (mise en situation réelle)

Un jeu de rôles permet aux participants de gagner en confiance et de bénéficier d'une expérience pratique de référence.

Le débriefing de l'exercice de négociation permet à chacun d'identifier ses points forts et de prendre conscience des aspects à améliorer, d'évacuer la pression.

## Modalités pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques et d'exercices de mise en situation, sous forme de jeu de rôle.

# Module 10 : Concevoir et animer une table ronde

2 JOURS CONSECUTIFS (14 H)

## Objectifs

- Organiser une table ronde sur un thème « fil rouge » décliné tout au long du cursus de l'Ecole des Cadres, en respectant les obligations protocolaires, en organisant les contacts presse et les dossiers des participants.
- Identifier les interlocuteurs pertinents sur le sujet traité, hiérarchiser leur positionnement territorial
- Recueillir l'information, la traiter, la synthétiser
- S'approprier les positions de la CAPEB

## Programme

Le thème « fil rouge » débattu dans le cadre de la table-ronde pourra être un des thèmes suivants :

- Certification RGE, éco-conditionnalité
- Compte pénibilité
- Réforme de la formation professionnelle
- ....

### Jour 1

Les participants approfondissent un sujet d'actualité (parmi les thèmes « fil rouge »). Les éléments du dossier sont proposés par la CAPEB Nationale.

- ▶ Prise de connaissance des documents
- ▶ Synthèse et approche méthodologique sur l'analyse documentaire
- ▶ Analyse et débat sur le sujet en termes d'approches institutionnelle, économique, territoriale
- ▶ Préparation des questions à aborder lors de la table-ronde.

### Jour 2

La deuxième journée est consacrée à l'exercice pratique de l'animation et de la participation à la table-ronde.

- ▶ Mise en place de la table-ronde, répartition des temps de parole, du protocole
- ▶ Déroulement de la table-ronde (restitution devant les élus locaux)
- ▶ Bilan

## Méthodes et moyens pédagogiques

Les participants s'appuieront sur les connaissances acquises pendant les modules précédents. Ils disposent d'éléments statistiques territoriaux et se servent de l'outil internet pour identifier les partenaires pertinents pour la participation aux tables rondes (visite de sites institutionnels).

# Module 11 : Module de clôture

## Mettre en valeur l'action de la CAPEB

**2 JOURS CONSECUTIFS (14 H) à Paris**

### Objectifs

- ⇒ S'approprier les fondamentaux et les positions de l'Artisanat du Bâtiment au niveau national
- ⇒ Adopter les techniques à mettre en œuvre face aux médias ou sur les réseaux sociaux pour valoriser l'action de la CAPEB
- ⇒ Appréhender les principes du lobbying (visite pédagogique de l'Assemblée nationale ou d'une autre institution)

### Programme

#### Jour 1

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants
- ▶ Relayer les revendications de la CAPEB : acquisition des techniques à employer face aux médias ou dans une situation de lobbying (selon le thème choisi)
- ▶ Travaux de groupes (selon trois thèmes choisis) - simulation de cas
- ▶ Restitution en salle plénière

#### Jour 2

- ▶ Visite d'une institution nationale (matin)
- ▶ Acquérir une plus grande aisance à l'oral et gagner en aisance pour captiver son auditoire : exercices en groupe
- ▶ Restitution en salle plénière - Echanges avec le Président et questions/réponses, à titre d'exercice et d'évaluation finale

### Méthodes et moyens pédagogiques

Les participants s'appuieront sur les connaissances acquises pendant tous modules précédents. En illustration, pour bien comprendre le rôle et fonctionnement des institutions, les stagiaires visiteront une institution (assemblée nationale, sénat, ...). Des intervenants extérieurs pourront contribuer à la réalisation du module.

# Modalités d'organisation de la formation

## Durée et lieu de la formation

- Le parcours doit être suivi dans son intégralité.
- Le calendrier des différents modules est fixé avant le démarrage du parcours et est communiqué dès l'inscription.
- Les formations sont organisées en région, au plus près du domicile des participants. Elles ont généralement lieu dans les locaux du réseau CAPEB.

## Public

- Tout élu de la CAPEB ou tout adhérent intéressé par une prise de fonction

## Accessibilité

- Les formations sont accessibles sous certaines conditions aux personnes en situation de handicap.
- Merci de prendre contact avec l'ISM (mail : [b.k.niang@infometiers.org](mailto:b.k.niang@infometiers.org)). L'ISM s'efforcera de mettre en œuvre les dispositions nécessaires pour garantir l'accueil et le bon déroulement de la formation.

## Pré requis

- Aucun pré-requis n'est exigé.

## Date limite d'inscription

- Les pré-inscriptions sont à réaliser auprès de la CAPEB.
- Les documents d'inscription doivent être transmis à l'ISM au moins 8 jours avant le démarrage du premier module.

## Tarif

- Le cout total de la formation est de 3920 euros. Il peut être pris en charge dans les conditions requises par le FAFCEA. Si le stagiaire ne relève pas du FAFCEA, les tarifs du Fonds de développement du Réseau CAPEB s'appliquent.
- Les frais de transport et de restauration peuvent être pris en charge par ces financeurs selon leur barème.

